



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 24 avril 2007, à 20h00, à l'Hôtel de Ville, 50 avenue Westminster Sud.

Maintien du Poste de police de quartier 9

ATTENDU que l'ouverture du Poste de police de quartier 9 en 1993, à Côte Saint-Luc, a eu pour effet une amélioration importante de la couverture policière à Montréal-Ouest, comparée à celle auparavant fournie par le Poste de police de quartier 15 à Notre-Dame-de-Grâce;

ATTENDU que le Poste de police de quartier 9 offre un exemple convaincant de police communautaire et doit être considéré comme un élément important de la communauté;

ATTENDU que le service de police, sous la direction de la Ville de Montréal, propose de fermer le Poste de police de quartier 9 et de revenir à la situation antérieure en desservant Montréal-Ouest à partir d'un poste situé à Notre-Dame-de-Grâce;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

Que la Ville de Montréal-Ouest s'oppose à l'abolition du Poste de police de quartier 9 et à toute réduction des effectifs qui y sont affectés, y inclus, sans limiter la portée de ce qui précède, la fusion de celui-ci et du poste de police 11 à Notre-Dame-de-Grâce.

Que le Service de Police de Montréal et la Ville de Montréal soient avisés de la position de la Ville de Montréal-Ouest dans ce dossier.

Que le Maire et les Conseillers soient autorisés et aient le mandat de procéder à toute démarche possible au nom de la Ville afin que soient maintenus le Poste de police de quartier 9 et le niveau de qualité des services qu'il offre à la population.

Adoptée à l'unanimité.
#20070424-004

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

1^{er} mai 2007

Claude Gilbert, Greffier



Excerpt from the Minutes of the regular meeting of the Council of the Town of Montreal West held on April 24, 2007 at 8:00 p.m. in Town Hall, 50 Westminster Avenue South.

Preservation of Neighbourhood Police Station 9

WHEREAS the establishment of Police Station 9 in 1993 in Côte Saint-Luc resulted in significant improvements in policing in Montreal West, as compared with the services previously delivered from Police Station 15 in Notre-Dame-de-Grace;

WHEREAS Police Station 9 is a successful example of community policing and as such is a much-valued element of our community;

WHEREAS the police department, under the direction of the City of Montreal, proposes to close Police Station 9 and return to providing police services to Montreal West from a station in Notre-Dame-de-Grace;

THEREFORE:

It was moved by Councillor Dino Mazzone, seconded by Councillor Colleen Feeney and resolved:

THAT the Town of Montreal West hereby opposes any closure of Police Station 9 or any diminution of its effective strength, including without limitation its proposed merger with police station 11 in Notre-Dame-de-Grace.

THAT the Montreal Police Department and the City of Montreal shall be informed of Town's position as aforesaid.

THAT the Mayor and Councillors are hereby authorized and directed to do everything possible on the Town's behalf to preserve Police Station 9 and the quality of police services it provides.

Carried unanimously
#20070424-004

CERTIFIED TRUE COPY

May 1, 2007



Claude Gilbert, Town Clerk